

Département
Des ARDENNES

=====

ARRONDISSEMENT
de
CHARLEVILLE-
MÉZIÈRES

Conseillers de la
Communauté en exercice :
44
EFFECTIF LEGAL : 44

Certifié affiché à la
porte de la Maison de
la Communauté
Le 31 mars 2021
Convocation faite
Le 12 mars 2021

ARRÊTÉ n° 2019-643 de Monsieur le PRÉFET
des ARDENNES du 08.10.2019

EXTRAIT

du registre des délibérations du Conseil de
Communauté Ardenne rives de Meuse

Séance du 23 mars 2021

L'an deux mil vingt et un, et le mardi vingt-trois mars à dix-huit heures trente, les membres du Conseil de Communauté Ardenne rives de Meuse, régulièrement convoqués, se sont réunis, au nombre prescrit par la Loi, dans la salle des Fêtes de VIREUX-WALLERAND, en session ordinaire de 2021, sous la présidence de Monsieur Bernard DEKENS, Président de la Communauté de Communes.

Étaient présents : MM. Richard CHRISMENT, Hervé FRANCOTTE, M^{mes} Virginie ROGISSART, Annie DUBOIS (représentant M. Richard DEBOWSKI), MM. Pascal GILLAUX, Mathieu SONNET, M^{me} Liliane PASSEFORT, M. André ESCOBAR, M^{me} Magali CAPLET, M. Robert ITUCCI, M^{me} Angélique WAUTOT, M. Claude WALLENDORFF, M^{me} Jennifer PECHEUX, M. Gérard DELATTE, M^{me} Frédérique CHABOT, MM. Dominique HAMAIDE, Eric VISCARDY, Jean-Claude JACQUEMART, Bernard DEFORGE, Jean-Claude GRAVIER, M^{mes} Dominique FLORES, Isabelle BODART, MM. Sébastien PAULET, Philippe RAVIDAT, Joël BOUCHER (jusqu'au point n° 2021-03-043), Daniel DURBECQ, M^{me} Brigitte DUMON, M. Jean GUION, M^{me} Evelynne LAHAYE, M. Gérald GIULIANI, M^{me} Lisbeth DE BARROS, M. Jacky DEVIN, M^{me} Laetitia COMPAGNON, MM. Fabien BONFILS, Jean-Pol DEVRESSE, M^{mes} Sandrine GUMEZ, Angéline COURTOIS, M. Jean-Luc GRABOWSKI.

Absents excusés : MM. Fabien PRIGNON (pouvoir à M^{me} Isabelle BODART), Jean-Marie BARREDA (pouvoir à M. Jean-Claude JACQUEMART), Richard DEBOWSKI (représenté par M^{me} Annie DUBOIS), Eric GUERINY, Julien VERGÉ, M^{me} Amélia MOUSSAOUI, M. Joël BOUCHER (à partir du point n° 2021-03-044).

M. Jean-Claude JACQUEMART, en conformité avec l'article L.2121-15 du CGCT, a été désigné par le Conseil de Communauté pour remplir les fonctions de secrétaire de séance, fonctions qu'il a acceptées.

OBJET : 2021-03-050 Projet d'installation Mercier: mode de portage de l'aménagement

Vu sa délibération n° 2021-03-048 du 23 mars 2021, approuvant l'implantation de la société Mercier sur la zone ActiMeuse de REVIN, et validant le schéma global d'aménagement,

Vu sa délibération n° 2021-03-049 du 23 mars 2021, approuvant le principe de la fin anticipée pour motif d'intérêt général de la Concession ActiMeuse,

Considérant le plan de financement de l'opération total, s'équilibrant à 11 600 000 € HT,

Considérant la nécessité de lancer les consultations pour le portage de l'aménagement,

Considérant l'avis favorable à l'unanimité, de la Commission des Finances du 17 mars 2021,

Considérant l'avis favorable, à l'unanimité, de la Commission de l'Action Économique du 17 mars 2021,

Le Conseil de Communauté, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

* **autorise** le Président à lancer les consultations pour le portage de l'aménagement selon les différentes options suivantes :

⇒ MOA par la Communauté :

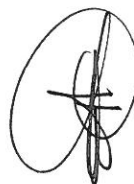
- Régie directe
- MOA déléguée par mandat

⇒ Concession de travaux

* **donne délégation** au Président pour signer tous les documents afférents.

Pour extrait conforme
Le Président

Bernard DEKENS

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized 'B' followed by a vertical line and a horizontal crossbar, all enclosed within a large, loopy oval shape.